

E FOOT 38

Procès Verbal N° 471



SAISON 2019-2020

*Journal officiel
du District de l'Isère de Football*



LE FOOT EN ISERE MOI J'ADHERE

L'HEBDOMADAIRE D'INFORMATION GENERALE DU FOOTBALL DEPARTEMENTAL

Table des Matières

Cette Semaine :

COMITE DE DIRECTION	3
SECRETARIAT ADMINISTRATIF	8
COMMISSION DES ARBITRES.....	12
COMMISSION DELEGATIONS.....	14
COMMISSION ETHIQUE ET PREVENTION ..	16
COMMISSION FEMININES	17
COMMISSION F.M.I.....	19
COMMISSION FOOT ENTREPRISE.....	20
COMMISSION FUTSAL	21
COMMISSION DES REGLEMENTS.....	23
COMMISSION SPORTIVE ET COUPES	26
STADES MUNICIPAUX GRENOBLOIS	27
COMMISSION TECHNIQUE.....	27

COORDONNÉES DISTRICT

2 BIS RUE PIERRE DE COUBERTIN
38360 SASSENAGE
TEL : 04 76 26 82 90 - FAX : 04 76 27 04 62
EMAIL : district@isere.ffp.fr



ETHIQUE	04 76 26 87 70
SECRETARIAT	04 76 26 82 90
TRESORIER	04 76 26 82 92
APPEL	04 76 26 87 72
ARBITRES	04 76 26 82 94
DISCIPLINE	04 76 26 82 97
TERRAINS	04 76 26 82 95
FEMININES	04 76 26 87 73
ENTREPRISES-FUTSAL	04 76 26 87 74
REGLEMENTS	04 76 26 82 96
SPORTIVE	04 76 26 87 71
STATUT DE L'ARBITRAGE	04 76 26 87 75
TECHNIQUE	04 76 26 82 99

NOS PARTENAIRES



SUD RHÔNE ALPES
Toute une banque
pour vous



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfet de l'Isère
Direction
Départementale de la
Cohésion Sociale



isère
LE DÉPARTEMENT
www.isere.fr



MEMOCLUB
votre nom devient une marque
www.memoclub.fr / Tél : 04 76 33 05 91
TEXTILES ET OBJETS PUBLICITAIRES



Célébrer. Récompenser. Communiquer

CAEC
CHAUD/FROID TOUTES ENERGIES
04 76 72 33 88
caec-chauffage-climatisation.com



bonne impression
La confiance, ça se mérite
SAMSUNG
BUSINESS



Banque Alimentaire
de l'Isère

COMITE DE DIRECTION

RÉUNION DU 7 FÉVRIER 2020 Au siège du District de l'Isère

Sous réserve d'approbation par le Comité de Direction

PRESIDENT

M. MUFFAT- JOLY

PRESENT(E)S

Mme BRAULT
MM. BALDINO –BOUAT –BOULORD - CHASSIGNEU
- CICERON –DA CUNHA VELOSO – GIROUD GARAM-
PON - HESNI- ISSARTEL -LOUIS - MALLET – MAZZO-
LENI - MONTMAYEUR–RAYMOND – SCELLIER (arrivée
tardive) - SOZET - TRUWANT – VACHETTA

EXCUSES

MM :AGACI - BOURGEOIS -MONIER – KODJADJANIAN
-VEYRIER

ASSISTE

Mme BELOT

Séance ouverte à 18h30

ORDRE DU JOUR

1 - APPROBATION DU COMPTE RENDU DU COMITE DE DIRECTION DU 20 DECEMBRE 2019 :

G. Bouat souhaite intervenir sur l'ouverture de séance de ce PV qui relève à son sens une ambiguïté vis-à-vis des clubs :

Le Président avant de débiter l'ordre du jour annonce sa candidature à la Présidence du District pour le prochain mandat 2020-2024. Il souhaite être rejoint par toutes les bonnes volontés pour une aventure de 4 ans car une division serait périlleuse pour le football dans le District.

On peut penser dans ces propos qu'il ne peut pas y avoir d'autres listes que celle du Président actuel.

Le Président explique qu'il évoquait une division en interne uniquement et que bien entendu les élections sont ouvertes à tous, dans le respect des conditions d'éligibilité.

L'appel à candidature prendra la forme d'un communiqué publié sur le site internet du District et comportera notamment les éléments suivants :

- la date de l'Assemblée Générale au cours de laquelle aura lieu l'élection,
- le mode de scrutin en vigueur,
- le délai et les formalités à respecter pour se déclarer candidat,
- les conditions à remplir pour être éligible aux fonctions de membre du Comité de Direction.

Il n'y a pas d'autres observations ; le Compte rendu du Comité du 20 décembre est alors approuvé à la majorité.



Intervention de H. Giroud- Garampon qui relève un oubli soit lors d'un Comité, soit en réunion de Bureau, où il avait été dit qu'au niveau des désignateurs, on ne mettrait pas d'arbitres de District pour désigner à tous les niveaux D1 à D5 seniors et cela n'a pas été écrit.

J. Véloso rétorque que ce n'est pas ce qui a été dit, il a été dit : qu'il n'est pas conseillé de mettre un arbitre en activité.

2-COURRIERS ET INFORMATIONS DIVERSES

Courriers :

Remises Labels :

- Invitation du club du FC2A à une soirée des partenaires 2020 et remise du Label jeunes 3F. Représenteront le District : MM. Cazanove, Hesni, Montmayer, Truwant. Le mardi 11 février à 19h.
- Remise du Label Crolles 10 février 19h00 à la salle La Marelle. Représenteront le District : MM Muffat-Joly, Cazanove, Montmayer, Hesni, Vachetta.
- Remise du Label OND 19 février 18h00 à St Georges d'Espéranche. Représenteront le District : MM Muffat-Joly, Bouat, Boulord, Ciceron, Truwant
- Invitation de la Laurafoot au Label Jeunes FFF Crédit Agricole « Excellence » le jeudi 20 février à 19h à Bourgoin Jallieu. Représenteront le District : MM Muffat-Joly, Ciceron, Raymond, Truwant, Vachetta.
A chacune de ces remises, les directeurs d'agence de secteur du crédit Agricole seront présents.
La DDCS nous informe de la médaille de Bronze de jeunesse et sports attribuée à MM Gailhot Christian, Rey Alain et Touillon Jean François. Le Comité les félicite pour cette distinction
- Courrier de démission de M. Amari Abdelkader du poste de désignateur d'arbitres.
- Courrier de démission de M. Marey Arnaud de tous ses postes sauf celui d'arbitre.
Le Comité les remercie pour tous les services rendus.
- Courrier de M. Lhuillier intéressé par le poste de désignateur d'arbitres. (transmis à la CDA).
- Courrier de M. Koubaa intéressé par le poste de désignateur d'arbitres. (transmis à la CDA).
- Courrier du Racing club Alpin, demande une réunion avec le Président de la Laura concernant le statut des éducateurs.
- Courrier des Turcs de Grenoble, transmis à la commission compétente.

Informations Diverses :

- Journée Nationale des Bénévoles
Le 25 avril, peu de candidatures à ce jour.

Le Président cite les diverses candidatures ou demande de cahier des charges aux événements suivants, reçus à ce jour et à valider au prochain CD pour la plupart:

EVENEMENT	CLUBS
FINALES COUPES ISERE FUTSAL LE 01/03/2020 GYMNASE REYNIÈS BAYARD 38100 GRENOBLE	FUTSALL DES GEANTS VALIDÉ PAR LE COMITÉ



JOURNEE DE LA FEMME LE 08/03/2020	MOIRANS FC
	GROUP NIVOLAS TOUR ST CLAIR VALIDÉ PAR LE COMITÉ
	US REVENTIN
	CROLLES

CHALLENGE FESTIVAL U13 GARCONS ET FILLES LE 4 AVRIL 2020	O.ST MARCELLIN
	AS FONTAINE
	DOLOMIEU
	VOIRON-MOIRANS

JOURNEE NATIONALE U7 U9 LE 06/06/2020	FC VALLEE BLEUE
	FC 2A
	F. CL. BREZINS
	ES MANIVAL
	FC CHARVIEU CHAVAGNEUX
	AS GRESIVAUDAN
	FC VINAY
	US DOLOMIEU
	AS ST ANDRE GAZ
	FARAMANS
	ST MAURICE L'EXIL
	ST SIMEON DE BRESSIEUX
	VOIRON - MOIRANS

FINALES COUPES JEUNES 06/06/2020	ES MANIVAL
FINALES COUPES SENIORS 07/06/2020	RIVES SP.
	ESTRABLIN
FINALES COUPES FÉMININES 14/06/2020	GROUP ARTAS CHARANTONNAY NORD ISERE

AG ÉTÉ 19/06/2020	ASJF DOMENE
	EYZIN SAINT SORLIN FC
	US DOLOMIEU
	2 ROCHERS FC
	USVO
	FC 2A



3 – EMPLOI

Le Président rappelle le départ à la retraite cette année d'une salariée : Mlle Muffat-Joly, secrétaire. Le poste vacant sera donc bientôt sujet à offre d'emploi. Le Président précise qu'en terme d'emploi un autre souhait a été évoqué de la part de M. Giroud Garampon, celui de réserver ce poste bientôt vacant à la commission technique et non au secrétariat, tout en reprenant le travail administratif de la commission technique. Le Président s'y oppose compte tenu du travail à effectuer au secrétariat et du fait que l'équipe technique est déjà renforcée par 2 auto-entrepreneurs cette saison. Un débat s'ouvre sur le sujet et un vote est proposé.

Pour le remplacement du poste au secrétariat : 13 voix

Pour la suppression du poste au secrétariat substitué par un emploi en commission technique : 4 voix

Pour ½ poste sur chaque pôle : 1 voix

Abstention : 1 voix

4 – RETOUR SUR LA REUNION CE JOUR AVEC LA LAURAFoot

Le Président explique au Comité le souhait de la Laurafoot de régionaliser la Formation dans son ensemble. Pour cela, des réunions dans les différents districts ont eu ou vont avoir lieu. La Réunion avec notre Districts'est déroulée ce vendredi 7 février.

Les sujets à l'ordre du jour étaient la Régionalisation de l'ETR et l'Etude de la centralisation de l'organisation de la Formation.

Le principe de cette réunion a reposé sur une consultation et des échanges avec le président du District, son CTD PPF, la personne du District en charge de l'administratif des formations techniques et les membres présents.

Ont participé pour la Ligue : MM Barbetex Président – Parent Président – Michallet (Pôle Formation) - Seux DTR - Berthaud CTR.

Pour le District : MM Muffat-Joly Président – Raymond Trésorier – Giroud Garampon Vice-Président délégué – Bartolini CTD PPF – Mme Belot Responsable administrative en charge de l'administratif de la formation.

A ce jour 5 Ligues sont entièrement régionalisées – 3 Ligues le sont partiellement (dont la Laurafoot (l'Auvergne est déjà régionalisée)) – 4 Ligues non régionalisées.

Après avoir fait une étude assez détaillée des éléments apportés, de l'intérêt et de la possibilité du transfert de la formation technique départementale sur l'IR2F, le projet reste soumis à réflexion pour notre District.

6- REUNION DE TRAVAIL CHAMPIONNAT DE JEUNES

M.Giroud-Garampon explique l'objet et le résultat de ce groupe de travail ainsi que sa réunion qui a eu lieu ce lundi 3 février.

Des débats intéressants qui seront exposés aux clubs au travers de 2 réunions d'information les 24 à DOMARIN et 26 février au District.

Le projet final sera rendu pour le Comité du 6 mars et donnera lieu par la suite à une éventuelle Assemblée Générale extraordinaire qui se tiendrait le 27 mars. Il est convenu d'ores et déjà que les clubs non concernés comme le futsal, foot entreprises, n'ayant que des vétérans ou n'ayant pas d'équipes de jeunes ne seront pas amendés pour absence à cette AG. ...

7 – DESIGNATEURS D'ARBITRES

M. Veloso prend la parole, retrace l'historique de la commission et rappelle la réunion de la CDA du 14 janvier au cours de laquelle il a été désigné 2 nouveaux designateurs pour succéder aux précédents, démissionnaires. La CDA à l'unanimité a voté pour :

M. Léo FARKAS designateur des D1 –D2 – AA District et Ligue

M. Nasri RIAD designateur des D3 – D4-D5 et Féminines

M. Veloso s'interroge sur le fait que seul M. Farkas soit paru sur les PV en tant que designateur.

Le Président s'excuse de l'erreur administrative et informe que nous n'avons pas à valider les postes des designateurs, la commission des arbitres est souveraine pour affecter ses membres au poste qu'elle souhaite. Les 2 designateurs précités sont donc de fait validés.

8 – QUESTIONS DIVERSES

- M. Bouat souhaite évoquer l'organisation des 2 matchs de barrage en fin de saison. Concernant la 3eme montée des équipes seniors en Ligue ou la montée d'un des 2 champions des poules de D1 U18 il va falloir organiser un match de barrage. Reste à déterminer des dates et des lieux. Quelques impératifs : le retour de la situation du bonus-malus des clubs concernés, les dates des finales sont fixées. L. Mazzoleni propose une date à confirmer en fonction des classements annexes, et pas trop loin de la fin des championnats. La proposition est le week end du 30 et 31 mai (Pentecôte)- Après délibération la seule date du dimanche 31 est retenue pour les 2 matchs. Match avec tirs au but direct. Les lieux seront quant à eux proposés ultérieurement.
- M. Giroud-Garampon informe qu'une personne a été accusée à tort d'avoir transmis son code foot2000 à une tierce personne, Il demande à ce que les accusateurs présentent au minimum leurs excuses. Le Président du district contactera les responsables afin que ceci soit fait.
- Question de M. Montmayer et M. Vachetta concernant une affiche de gazon Isère concernant une réunion débat associant le District de l'Isère. Le Président du District dément cette annonce et confirme qu'aucun partenariat avec les membres de ce site n'a eu lieu.

Il n'y a plus de questions,
Le Président clôture le Comité de Direction
Fin de séance 21h10

SECRETARIAT ADMINISTRATIF

MARDI 11 FEVRIER 2020

CARNET NOIR

Le Président du District de l'Isère,
Les membres du District de l'Isère,
Le personnel administratif et technique,

tiennent à présenter leurs très sincères condoléances

au club de RO-CLAIX et à la famille de Monsieur Raphaël ARCANJO (capitaine de l'équipe première) suite au décès tragique de son fils de 7 mois.

Journée Nationale des Bénévoles 2020

La FFF programme chaque année, à l'occasion de la Finale de la Coupe de France, une journée dédiée aux bénévoles.

Pour cette nouvelle édition, le District participe bien sur à cette belle fête du football et vous invite à proposer la candidature d'un ou d'une de vos bénévoles pour participer à cette belle aventure.

Cette journée qui se déroule en réalité sur 2 jours aura lieu **samedi 25 et dimanche 26 avril 2020**.

Match et spectacle au programme.

A noter qu'il sera procédé à un tirage au sort, parmi les candidatures reçues. Le coupon réponse disponible sur notre site (<https://isere.fff.fr/simple/journee-nationale-des-benevoles-2018/>) doit nous parvenir pour le

19 FEVRIER 2020 dernier délai.

Proposition médaille de Ligue

Vous souhaitez récompenser un membre bénévole de votre club qui œuvre depuis des années pour le football et que vous estimez méritant.

Vous pouvez lui proposer une récompense en lui permettant d'être honoré **de la médaille de Ligue**.

Pour cela, merci de compléter le formulaire disponible sur notre site et de le retourner au **Secrétariat du District pour le 20 FEVRIER** délai de rigueur.

Un tirage au sort sera effectué si les demandes dépassent le contingent attribué au District.



Appel à candidatures Assemblée Générale

Assemblée Générale d'Été du District

Le District fait appel à candidatures pour les clubs intéressés par l'accueil de l'Assemblée Générale qui aura lieu le **vendredi 19 juin** en soirée.

La date butoir du dépôt de candidatures est fixée au 28 février 2020.

Pour l'organisation, le Cahier des charges est à votre disposition, demandez le auprès du secrétariat.

Appel à candidatures : Journée Nationale

U7-U9 le 6 juin 2020.

Les clubs intéressés par l'organisation de cette journée peuvent candidater par courrier ou mail en précisant s'il existe une préférence pour la catégorie U7 ou U9, et le nombre de terrains à disposition.

Les candidatures sont à adresser pour le **1er mars** au plus tard.

Appel à candidatures : Finales des coupes de l'Isère

Les commissions sportive et féminines lancent un appel à candidature pour les clubs souhaitant accueillir les Finales de Coupes :

Le **6 juin 2020** : Finales Jeunes

Le **7 Juin 2020** : Finales Seniors

Le **14 Juin 2020** : Finales Féminines

Les candidatures sont à adresser au District pour le **5 mars date butoir**.

Cahier des charges à la demande, auprès du District.

TRESORERIE

FMI NON RETOURNEE

Du 8 Février 2020

Amende 75 €

GF 38 FILLES U15D3

FM NON RETOURNEE

Du 30 Janvier au 1° Février 2020

Amende 75 €

BILIEU SA8ENTD2

VERSOUD CHU13FI

ENT. FOOT ETANGS CHU13FI

FORFAIT GENERAL U18-U13

Du 6 au 10 Février 2020

Amende 68 €

VINAY U13D4

REVENTIN U18D3

NON SAISIE DE RESULTATS SUR FOOTCLUBS

Du 3 au 9 Février 2020

Amende 11 €

SASSENAGE U13D3

SASSENAGE U13D4

BATIE DIVISIN U13D3

LIERS U13D4

GRESIVAUDAN U18FA8D1

ASPTT 2 ENTA11D1

VOUREY FOOT U18FA8D2

FORFAIT JOURNEE

Du 3 au 9 Février 2020

Amende 32 €

REVENTIN U18D3

SEYSSINET U15D3

QUATRE MONTAGNES U13D3

VALLEE BLEUE U13D4

REVENTIN U13D4

ST MARTIN URIAGE SENA8ENTD1



CLUBS NON A JOUR DE TRESORERIE AU 15 JANVIER 2020

(Clubs débiteurs de plus de 100 €)

17-3 – Procédures et Sanctions :

a) En cas de défaut de paiement, le dossier du club est transmis à la commission des Règlements, laquelle effectue une mise en demeure par courrier électronique avec accusé de réception ainsi que par le Site Internet du District. Tous les frais de procédure de recouvrement sont imputés aux clubs. Le club redevable des sommes dues au District a un délai total de 4 semaines à compter de l'émission initiale du relevé de compte pour régulariser définitivement sa situation. En cas de non régularisation, il est pénalisé par la Commission Départementale des Règlements, d'un retrait de 3 points au classement de toutes les équipes du club qui disputent un championnat organisé par les instances du District avec classement.

Les clubs ci-dessous se voient retirer 3 (trois) points supplémentaires au classement concernant toutes leur équipes en vertu de l'article 17.3 du règlement financier (ci-dessus), avec date d'effet le 11 Février 2020.

582053 VIRIEU FUTSAL R.C.
664082 UMICORE FOOT

CLUBS NON A JOUR DE TRESORERIE A LA LAURAFoot

Relevé n° 2

Ci-dessous les clubs sanctionnés par la Commission Régionale des Règlements de 6 (Six) points au classement de l'équipe évoluant au niveau le plus élevé, conformément à l'article 47 des Règlements de la LAuRAFoot :

533035 AJAT VILLENEUVE

CORRESPONDANCES

TRANSMISES AUX COMMISSIONS :

DISCIPLINE : AINOUCHE M. – DOMENE – QUATRE MONTAGNES – HAUTCOEUR T. – LAURAFoot – NOTRE DAME DE MESSAGE – SMACCHIA F. – VERNOTTE A. – REBAYA M. – SONZOGNI T. – BONNAIRE V. – MACRON P. – VERNOTTE A. – SOUDANI H. – GUFFROY P. – MACRON P. – HAGLI G. – VILLEFONTAINE – BOUKHALFA A. – SONZOGNI T.

APPEL : TURCS GRENOBLE – ST G. COMMIERS – VILLEFONTAINE

REGLEMENTS : USVO – QUATRE MONTAGNES – VALMONTAISE – SEREZIN – ST GEOIRE EN VALDAINE – UNIFoot – ECHIROLLES FC – VERNOTTE A. – QUIAN FERRERO R. – GRENOBLE FOOT 38 – CVL 38 – LCA FOOT 38 – GUC FFF



RAPPEL E-MAILS COMMISSIONS ET AUTRES

Autres E-mails	
DISTRICT	district@isere.fff.fr
PRESIDENT	mmuffat-joly@isere.fff.fr
VICE PRESIDENT DELEGUE	herve.giroud-garampon@isere.fff.fr
TRESORIER	jraymond@isere.fff.fr
COMPTABILITE	comptabilite@isere.fff.fr
SECRETAIRE GENERAL	secretaire-general@isere.fff.fr
RESPONSABLE ADMINISTRATIVE	elisabeth.belot@isere.fff.fr
CONSEILLER TECHNIQUE FEDERAL	thomas.bartolini@isere.fff.fr
EDUCATEUR SPORTIF	david.cazanove@isere.fff.fr
CONSEILLER DEPARTEMENTAL FOOTBALL ANIMATION	jeremy.hugonnard@isere.fff.fr
CONSEILLER TECHNIQUE DE L'ARBITRAGE	nicolas.brotons@isere.fff.fr

E-mails Commissions	
APPEL	appel@isere.fff.fr
ARBITRES	arbitres@isere.fff.fr
DELEGATIONS	delegations@isere.fff.fr
DISCIPLINE	discipline@isere.fff.fr
FOOT ENTREPRISE	foot-entreprise@isere.fff.fr
FUTSAL	futsal@isere.fff.fr
SPORTIVE	sportive@isere.fff.fr
TERRAINS	terrains@isere.fff.fr
FEMININES	feminines@isere.fff.fr
ETHIQUE ET PREVENTION	ethique@isere.fff.fr

Pour information : si vous utilisez les adresses e-mail des commissions, il est inutile de faire une copie au District. Un transfert est fait automatiquement.



COMMISSION DES ARBITRES

PERMANENCE DU MARDI 11 FÉVRIER 2020

PRESIDENT : METE Orhan

Secrétariat : J. SABATINO.

Présent : J. VELOSO. J. CHARLES

À tous les arbitres qui officient en D1 et D2

RAPPEL FMI :

Contrôle des éducateurs

Tous les arbitres officiant en D1 et D2 seniors ont l'obligation de vérifier la présence et l'identité des éducateurs désignés officiellement.

Ils doivent donc vérifier leur inscription et leur identité (via la FMI) avant le match, et s'assurer de leur présence sur le banc durant tout le match lorsqu'il n'est pas joueur.

L'éducateur est la personne dont le nom est suivi sur la **FMI** de la lettre E.

En fin de rencontre, ils doivent noter sur la FMI, dans la rubrique

REGLEMENTS LOCAUX

Si les 2 éducateurs désignés étaient présents :

Inscrire « pour le club A, Mr X présent, pour le club B, Mr Y présent » (**remplacer A et B par le nom des équipes, et X et Y par le nom des éducateurs**)

Si l'un des 2 éducateurs désignés était absent :

Inscrire par exemple « pour le club A, M. X absent, pour le club B, M. Y présent » (**remplacer A et B par le nom des équipes, et X et Y par le nom des éducateurs**)

Rappel: consultation des désignations. La CDA rappelle à tous ses arbitres, que les désignations sont susceptibles d'être modifiées sur MyFFF jusqu'au samedi 10h. Vous devez donc impérativement consulter vos désignations jusqu'à ce moment. Au-delà, le désignateur vous appelle en cas de modification.

Rappel: rédaction et envoi des rapports. La CDA demande à l'ensemble de ses arbitres, de rédiger vos rapports dans le document prévu à cet effet sur le site du District, rubrique Arbitrage > Docs Arbitres > Rapports Disciplinaires d'Arbitrage. La CDA demande à ses arbitres d'envoyer leur rapport à l'adresse : discipline@isere.fff.fr

COMMISSION MEDICALE DU DISTRICT :

Informations du docteur SCHELLIER Christian concernant les examens cardio des arbitres saison 2020-2021
Informations concernant les nouveaux et les anciens arbitres de district sur la nécessité de passer les examens suivants :

Arbitres de plus de 18 ans :

1 échographie cardiaque. Pour ceux en ayant déjà passé une, faire parvenir le compte rendu (si pas déjà fait) au secrétariat du district. Pour ceux qui n'en n'ont jamais passé, prendre rendez-vous auprès d'un cardiologue pour pouvoir la passer au cours du premier semestre 2020. Envoyer le compte rendu au secrétariat du District.

De plus pour les arbitres de plus de 35 ans : une épreuve d'effort est dorénavant obligatoire à partir de 35 ans puis tous les 5 ans. Donc, de même, ceux en ayant déjà passé une doivent envoyer au secrétariat le compte rendu (si pas déjà fait). Et ceux n'en n'ayant pas encore passé doivent prendre rendez-vous auprès d'un cardiologue pour la passer dans le courant du 1^{er} semestre 2020. Puis adresser le compte rendu au secrétariat du District.

Les arbitres qui n'auront pas fait cette démarche se verront refuser la délivrance de leur licence l'été prochain tant que l'examen demandé ne sera pas réalisé. Et étant donné les délais auprès des cardiologues ils risquent de rater le début de saison.

DESIGNATIONS ADULTES DISTRICT :

Pour tout contact avec les désignateurs, merci de prendre en compte les renseignements suivant :

- Désignations seniors D1 – D2 – A A District et Ligue –
FARKAS Léo – 07-85-98-74-44-
Mail FARKAS Léo : designation.isere@gmail.com
- Désignations seniors D3 – D4 – D5 – Foot entreprise, féminines district et ligue-
NASRI Riad -06-17-14-62-03
Mail NASRI Riad : designation2.isere@gmail.com

Suite à la mise en place de l'application automatisée concernant les désignations, il est impératif de saisir vos indisponibilités sur MyFFF 3 semaines avant la date.

COURRIERS DIVERS :

FFF /FOOT 2000 : Indisponibilités Arbitres/ Observateurs.

LAURA FOOT : transmission des rencontres féminines R2 du 29 février et 1^{er} mars 2020 pour désignations des officiels.

Transmission des rencontres jeunes ligue, liste des matchs reprogrammés 2019-2020.

COMMISSION DE DISCIPLINE :
Fiches navettes, pris note, transmis au responsable pour suite à donner.

COURRIERS CLUBS :

CS FARAMANS : demande arbitre match D5 PF du 15/03/2020, ECBF2 - CSF2, transmis au responsable désignations pour vous donner satisfaction dans la mesure de ses possibilités.

ST SIMEON DE BRESSIEUX : conteste le fait que pour 1 match U15D3 l'arbitre a fait 81 kms de déplacement, transmis au désignateur concerné qui fait dans la mesure de ses possibilités.

COURRIERS ARBITRES :

BOUGUELMOUNA Madjid : nous signale qu'il ne peut plus arbitrer pour cause de départ professionnel au CANADA , pour continuer à arbitrer là-bas , il faut voir sur place les possibilités et faire transférer votre dossier , pris note , remerciements pour cause rendu au service de l'arbitrage.

VERNOTTE Arnaud : nous annonce la naissance d'un petit Clément, la CDA adresse ses félicitations aux deux parents et une bonne route à toute la petite famille.

HAUTCOEUR Thomas : rapport de match, pris note, concerne la commission de discipline du district

MERICHE Mohamed : mail pour erreur désignation car indisponible du 9 au 16 février, transmis au désignateur concerné pour faire le nécessaire pour rectifier l'erreur sur les désignations.

ARAUJO DA SILVA Manuel : certificat médical pour indisponibilité du 04/02/2020 et pour une durée de 21 jours, pris note.

DJEGHIR Mehdi : problème de désignation, transmis au responsable concerné.

SAEED Osama : demande d'inscription pour la formation ligue, transmis pour suite à donner.

REBAYA Mohamed : problème de paiement avec le club de MISTRAL GRENOBLE, pour non-paiement du match U15 MISTRAL - GRENOBLE / FC2A du 23/10/2019, transmis pour suite à donner.

ATTENTION

**L'ARBITRE, SI TU Y TOUCHES
TES SUR LA TOUCHE**

LA FRAPPE C'EST DANS LE BALLON

La loi du 23 octobre 2006 stipule que les arbitres sont considérés comme chargés d'une mission de service public, et les atteintes dont ils peuvent être victimes dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leur mission seront désormais réprimées par des peines aggravées, lourdes amendes et peines de prison ferme prévues par le code pénal.



COMMISSION DELEGATIONS

REUNION DU MARDI 11 FEVRIER 2020

PRESIDENT : CICERON FABIEN (en mission) Portable : 06.33.54.57.25

PRESENTS : MM.BOULORD JEAN MARC, MONTMAYEUR MARC, HESNI MOHAMMED

Permanence Commission : 04.76.26.87.75 : tous les mardis de 16h à 20h00

Merci de **FAIRE IMPERATIVEMENT** toutes vos demandes de délégué sur l'adresse mail ci-dessous :

E-mail : delegations@isere.fff.fr

DEMANDE DE DELEGUES

Les demandes de Délégué doivent se faire par mail officiel ou courrier avec entête du Club.

Aucune autre demande ne sera prise en compte.

Pour le championnat : la demande doit être faite 1 mois avant la date de la rencontre.

Pour les coupes : la demande dans les 5 Jours qui suivent le tirage des rencontres.

Mesdames, Messieurs les Correspondants de Clubs :

N'oubliez pas d'avertir les officiels afin de leur confirmer: L'heure et le lieu de la rencontre.

Vous avez leurs coordonnées sur le Site du District **DOCUMENTS**, Trombinoscope des Délégués 2019-2020.

Communication pour les délégués :

Les délégués qui sont en D1 et D2 doivent contrôler l'éducateur qui est présent sur le banc afin de vérifier que ce soit bien l'éducateur déclaré à la commission des règlements avec le diplôme demandé pour ces divisions. Il faudra noter que les éducateurs diplômés sont bien présents à la rencontre dans l'onglet « Règlements Locaux » en précisant nom prénom et club

RECTIFICATIFS DESIGNATIONS :

Samedi 08 Février 2020

Catégorie	Club recevant	Club visiteur	Délégué désigné	Répartition des frais
U15 D2 Poule A	ABBAYE	CLAIX	AHMED HEZAM Zine	Frais au Club de Claix
U18 D1 Poule A	USVO	CROLLES	VACHETTA Michel	Caisse de Péréquation
U18 D1 Poule B	ISLE D ABEAU	SEYSSINS	GIRARD VEYRET Norbert	Caisse de Péréquation

Dimanche 09 Février 2020

Catégorie	Club recevant	Club visiteur	Délégué désigné	Répartition des frais
D4 Poule Poule C	FORMAFOOT 2	LCA FOOT 38	DURAND Nicolas	Frais aux 2 Clubs
Coupe F Marchiol	JARRIE CHAMP	LA MURETTE	EL RHAFARI Reda	Frais aux 2 Clubs

DESIGNATIONS :

Samedi 15 Février 2020

Catégorie	Club recevant	Club visiteur	Délégué désigné	Répartition des frais
SENIORS D2 Poule A	BILIEU	GRESIVAUDAN A S	DURAND Nicolas	Caisse de Péréquation
SENIORS D3 Poule A	PAYS D'ALLEVARD	SUSVILLE MATHEYSINE	MALLET Marc	Frais au Club de Pays d'Allevard Match à Manival
SENIORS D4 Poule B	MOIRANS	VOIRON MOIRANS 2	EL RHAFFARI Réda	Caisse de Péréquation
SENIORS D2 Poule B	VOREPPE	BALMES NORD ISERE	MORE Claude	Frais au Club de Balmes Nord Isere
U18 D1 Poule A	CROLLES	VALLEE DE GRESSE	DIASPARRA Guillaume	Caisse de Péréquation
U18 D1 Poule B	SEYSSINET	VALLEE DU GUIERS	DUTCKOWSKI Yoan	Caisse de Péréquation
U18 D3 Poule B	PONT DE CLAIX	ST GEORGES DE COMMIERS	GUEDOUAR Ridha	Frais au Club de ST GEORGES DE COMMIERS
U18 D3 Poule C	SASSENAGE	VOREPPE	BOULORD Jean Marc	Frais au Club de VOREPPE
U15 D1 Poule B	TOUR SAINT CLAIR	DOMARIN	NAVARRO Sébastien	Caisse de Péréquation
U15 D1 Poule B	ISLE D ABEAU	SEYSSINS	AVETTAND Julien	Caisse de Péréquation
U15 D3 Poule B	MISTRAL 2	ST GEORGES DE COMMIERS	CICERON Fabien	Frais au Club de ST GEORGES DE COMMIERS

Dimanche 16 Février 2020

Catégorie	Club recevant	Club visiteur	Délégué désigné	Répartition des frais
D1 Poule B	SAINT ANDRE LE GAZ	SAINT MARTIN D HERES	HUGOT Daniel	Caisse de Péréquation
D2 Poule A	PONTCHARRA	TULLINS	SOUDANI Hamid	Caisse de Péréquation
D3 Poule A	CHANPAGNIER FC	U O Portugal SMH	BENZEGHIBA Tofik	Caisse de Péréquation
D3 Poule C	ASP BOURGOIN	TIGNIEU JAMEYZIEU	BOULORD Jean Marc	Caisse de Péréquation
D5 Poule A	SAINT MARTIN D HERES 3	FROGES	AHMED HEZAM Zine	Frais au Club de Froges
D5 Poule F	FARAMANS 2	CESSIEU	BLANCHEFLEUR Bernard	Frais aux 2 Clubs



COMMISSION ETHIQUE ET PREVENTION

RÉUNION COMMISSION DU 11 FÉVRIER 2020

Président : M. MALLET

Présents : M. MONTMAYEUR, JP BERT, H GIROUD GARAMPON

COURRIERS

Rapports délégués G DIASPARRA, M VACHETTA, F CICERON

Rapports arbitres A MAREY, J TOFFA, S HAMILA, D MERLIN, T HAUTCOEUR, N BEDAR

CLUBS pour la récidive club : ARTAS CHARANTONNAY, VOREPPE, LA COTE SAINT ANDRE, EYBENS

BONUS MALUS

Le bonus-malus seniors est à jour au PV numéro 471 sur le site du District de l'Isère Football

Article 62-2-2 des règlements généraux du District concernant le Bonus/malus.....

.....Les clubs **peuvent contrôler régulièrement leurs** décomptes et prendre ainsi rapidement contact avec la Commission Ethique du District de l'Isère de Football afin d'obtenir d'éventuelles informations ou précisions, ou après contrôles, d'éventuelles modifications

RECIDIVE CLUBS

Le tableau à jour au PV numéro 469 est sur le site.

Les clubs ont reçu l'information sur la boîte mail officielle du club dès la parution de la sanction et le PV de la commission éthique a repris ces informations tout au long de la saison.

DELEGUES CLUBS

Comme toutes les saisons vous devez nous transmettre votre liste de personnes désignées par votre club afin d'assumer la fonction de délégué club.

Nous vous demandons de bien vouloir faire l'effort de nous transmettre votre liste en indiquant votre **numéro d'affiliation** ainsi que le **nom et numéro** de licence de chacun. Une liste par ordre alphabétique nous faciliterait beaucoup le travail.

Nous vous validerons les vignettes dès lors que toutes les personnes désignées auront leur licence validée et aucune validation partielle ne sera effectuée.

Listes non reçues ce jour

Ascol Foot 38 ; Bourg Oisans ; Claix ; Creys-Moretel ; Eybens ; Grenoble Dauphiné ; Eybens . Grenoble Dauphiné ; Grésivaudan ; Isle D'Abeau ; Les Avenières ; Nivolas V. Cs ; St André Le Gaz ; St Antoine ; St Maurice l'Exil ; Tour St Clair ; Touvet Terrasse ; Uo Portugal ; USVO ; Vallée Bleue

Nous vous conseillons de prendre connaissance de l'article 44 des Règlements du District.



COMMISSION FEMININES

RÉUNION DU MARDI 11 FÉVRIER 2020

Président : Jacques Issartel

Présent : Thierry Truwant

Boîte mail officielle : feminines@isere.fff.fr

Courriers : VEZERONCE HUERT, VER SAU, SUD ISERE, G A P S, RO CLAIX, SEYSSINS, FONTAINE, G U C F F , NORD DAUPHINE, NIVOLET

CHALLENGE FESTIVAL U 13 F

Suite au 1° tour du samedi 8 Février 2020 les équipes suivantes participeront à la finale départementale le samedi 4 Avril : lieu non encore défini

BOURGOIN, NOTRE DAME DE MESSAGE, ECHIROLLES, VALLEE DE LA GRESSE, G F 38, CROLLES, Gpt NIVOLAS TOUR ST CLAIR et VEZERONCE HUERT

CHAMPIONNAT SENIORS A8

D2 poule B - Journée 5

VEZERONCE HUERT – MIRIBEL
Manque accord de MIRIBEL

CHAMPIONNAT FEMININ A 8

Suite à l'observation de match par quelques délégués,

Il apparait que les règles prévues pour la pratique du football ne sont pas appliquées dans certaines rencontres : absence de poteau de coin, voire de cône ou plots, cas d'une fille jouant avec des chaussettes de couleur différente des autres, avec parfois l'accord de l'arbitre, cas d'un maillot spécial avec un numéro hors numérotation chronologique, positionnement des bancs au milieu du terrain etc. Non-respect par l'arbitre de certaines règles il nous faut revenir à l'application stricte des **règlements** sportifs

En effet le fonctionnement du foot féminin doit au même titre que les garçons respecter les règles du football

Il existe un challenge sportivité, très peu de clubs jouant le jeu. Ce Challenge **Claude Montpied** donne la possibilité à une équipe d'être récompensée en fin de saison suite à l'envoi des fiches par les éducateurs.

Document sur le site : Documents/Ethique et prévention puis challenge et fiches

Rappel des règles, devoirs et préconisations pour chaque club

- Préparer le terrain avec notamment le positionnement des poteaux de coin (ou autre cônes)
- Interdiction à tout spectateur de pénétrer sur le terrain, sa place est derrière la main courante (seuls sont autorisés sur le banc, au maximum 3 membres licenciés de l'encadrement et les remplaçantes inscrites sur la feuille de match + d'éventuels délégués du club inscrits sur la feuille de match)

Les faits démontrent que les parents, voire les joueuses d'une rencontre précédente rejoignent quelques fois le banc

Ce sont des comportements à interdire

Rappel pour l'organisation des rencontres féminines :

- les bancs de touche sont du même côté (côté grande cage foot à 11)
- Accueillir les clubs visiteurs, entre autre, les accompagner à leur vestiaire
- Protocole d'avant match avec l'entrée des 2 équipes sur le terrain



- Collation de fin de match prise avec les 2 équipes
- Faire respecter les règles par l'arbitre : Bijoux, etc.
- Pour la 2e phase, remplir les feuilles concernant le Challenge Claude Montpied et les faire parvenir au district

FOOT ANIMATION Modification

Dans le cadre de la journée de la femme, le rassemblement U 8 F à U 11 F sera organisé le 8 mars 2020, de 9 h 30 à 11 h 30, sur un site du Groupement NIVOLAS/Tour st Clair.

A cette occasion toutes les dirigeantes féminines seront à l'Honneur.

Merci à chaque club de renseigner la commission féminine sur l'identité des jeunes filles qui participeront à ce rassemblement ainsi que des dirigeantes féminines qui seront présentes : à ce jour **aucun retour**

COUPES

Le tirage des coupes U 15F, U18F, SENIORS A 8 aura lieu le 17 février 2020 à CHARANTONNAY, à l'issue de la réunion de la Commission Féminine Elargie

RAPPEL

La commission rappelle que les courriers **FEMININES** doivent être envoyés à la commission **FEMININE** et non à la **SPORTIVE** !

Pour faciliter le travail de lecture il est nécessaire d'indiquer

Systématiquement :

La Catégorie, la Poule et la Journée !!!

Toujours d'Actualité

- La dérogation pour permettre à 3 U16 et 3 U17 d'évoluer en seniors est reconduite pour l'année 2019 / 2020 avec l'accord du médecin fédéral
- Pour jouer le samedi matin, il faut l'accord du club adverse
- Depuis l'Assemblée Fédérale de juin 2019, les U16F peuvent jouer en U15G
- lors des rencontres de coupe ou de championnat le port des boucles d'oreilles et des piercings même strappés est strictement interdit de même que le port d'un couvre-chef (circulaire 4.02 juillet 2014)

Tout manquement relatif à la circulaire ci-dessus pourra faire l'objet de réserves par le club adverse ou un officiel (respect de l'article des règlements généraux FFF portant sur la tenue des joueuses et joueurs) ; ces réserves seront traitées par la commission des règlements ; Seul sera autorisé le maintien des cheveux par un dispositif qui ne soit pas dangereux ni pour la joueuse, ni pour ses partenaires ou adversaires.

Le Président J. Issartel
06 34 87 23 55

COMMISSION F.M.I.

RÉUNION COMMISSION DU 11 FÉVRIER 2020

Président : M. MALLET

Présents : MM. BOULORD, MONTMAYEUR ; GIROUD GARAMPON

CONVOCATION COMITE DE PILOTAGE FMI

La commission FMI recevra le 18 Février 2020 à 18h 30 Mr Brahim ZALANI

FMI - RAPPEL IMPORTANT DE DÉBUT DE SAISON Pour les CLUBS

- **RAPPEL : la FMI doit être transmise que le match soit joué, non joué ou arrêté**
- Chaque utilisateur étant amené à utiliser la FMI doit avoir vérifié la validité de son mot de passe avant le jour J-3 (par exemple le jeudi pour le dimanche) :
 - Pour les utilisateurs qui ont l'habitude d'accéder à Footclubs : en se connectant à Footclubs (<https://footclubs.fff.fr>)
 - Pour les utilisateurs FMI exclusivement (Invité FMI) : en utilisant le module dédié dans la rubrique assistance de la FMI (<https://fmi.fff.fr/assistance>)

ATTENTION :

L'équipe recevante est en charge de la FMI, c'est la seule qui doit réaliser les opérations de récupération de données. L'équipe visiteuse ne doit faire que des préparations via l'interface WEB.

1) PREPARATION DES EQUIPES BONNES PRATIQUES

- L'EQUIPE RECEVANTE ET L'EQUIPE VISITEUSE

La préparation des équipes doit être réalisée via l'interface web (<https://fmi.fff.fr>) **UNIQUEMENT.**

Ceci permet de récupérer les données en temps réel et d'éviter des échanges de données inutiles sur la tablette :

Pour les matchs du samedi => dès le mardi et jusqu'au vendredi soir 21H au plus tard

Pour les matchs du dimanche => dès le mercredi et jusqu'au samedi soir 21H au plus tard

2) RECUPERATION DES RENCONTRES ET CHARGEMENT DES DONNEES DU MATCH

- UNIQUEMENT L'EQUIPE RECEVANTE

Les actions de récupération des rencontres et de chargement des données du match ne sont nécessaires **qu'une seule fois**. Elles ne doivent être réalisées que sur la tablette de l'équipe recevante :

Pour les matchs du samedi => entre le vendredi 22 heures et le samedi 10 heures **impérativement, puis désactiver le wifi**

Pour les matchs du dimanche => => entre le samedi 22 heures et le dimanche 10heures **impérativement, puis désactiver le wifi**

IMPORTANT : Si la récupération des données par le club recevant n'inclut pas les dernières modifications faites par l'équipe visiteuse, **il est inutile de récupérer de nouveau les données**, il suffit d'aller directement dans la partie feuille de match de la FMI pour modifier les compositions avant la rencontre au stade si besoin, l'équipe adverse fera ces ajustements.

En cas de match non joué (forfait ou report de match), la F.M.I. doit être faite le jour même. Impossible de la faire le lendemain.

La F.M.I. doit être envoyée impérativement avant le lundi 13 h 00



COMMISSION FOOT ENTREPRISE

REUNION DU MARDI 11 FEVRIER 2020 – PV 471

Présents : Farid EL MASSOUDI - Patrick MONIER.

CORRESPONDANCE

Courriel CFE (Commission Foot Entreprise) :

foot-entreprise@isere.fff.fr

116. Biliou : noté, impossibilité d'imprimer la feuille de match FC Biliou/SMU 2.

117. ASPTT 1 : noté (FM).

118. Air Liquide : noté, pas de retour à ce jour.

119. Ville De Grenoble : noté, planification vacances d'hiver.

120. Fontaine les Iles: noté (FM).

121. ASPTT 3 : noté (FM).

COORDONNEES

Arbitres : Riad NASRI, 06-17-14-62-03

Règlements : Jean-Marc BOULORD, 06.31.65.96.77.

Terrains ville de Grenoble : Dominique BOENIGEN, 06.07.24.82.69.

Correspondants Foot à 8 et à 11 :

<https://isere.fff.fr/category/foot-entreprise/>, Coordonnées.

Nouveau Correspondant CEA2 Grenoble :

Romain KAMDEM 06.51.50.93.29,

romain.kandem@st.com.

RAPPEL AUX CLUBS : Merci de prévenir impérativement le responsable des arbitres, Mr Riad NASRI, lors de la reprogrammation d'un match en retard.

FOOT A 8 ET A 11, COUPE FUTSAL-ENTREPRISE

La date et le lieu de la 7^{ème} édition de la Coupe Futsal-Entreprise (coupe organisée par la Commission Futsal uniquement pour les équipes participant aux compétitions Foot Entreprise et Foot Senior à 8 & Entreprise) ne sont pas encore déterminés. Les équipes intéressées (5 à 10 joueurs par équipe) doivent s'inscrire auprès de la Commission Futsal. Pour tout renseignement, contacter la commission Futsal ou la commission Foot Entreprise.

COUPE A 11 ENTREPRISE

Sous réserve équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.

A03 CEA 2 Grenoble – Belledonne.

Lundi 30/03/2020, 20h15. Jean Jullien, Sassenage.

B05. CD Varcès – ASPTT 1 La Poste.

Lundi 30/03/2020, 20h30. Stade de la Tour, Saint-Quentin-sur-Isère.

B05. Air Liquide – CEA 1ST.

Lundi 30/03/2020, 20h30. Paul Vieux-Melchior, Sassenage.

Exempt (30/03/2020) : GSE.

COUPE SENIOR A 8 ET ENTREPRISE

Sous réserve équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.

Matchs à jouer semaine du 24 au 27/02/2020

RT01. Touvet-Terrasse – Deux Rochers 1.

RT02. Jarrie-Champ – Abbaye.

Match à jouer semaine du 02 au 05/03/2020

RT03. Seyssins – Abbaye.

FOOT ENTREPRISE A 11, D1

Sous réserve équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.

RJ09. CD Varcès – Air Liquide.

Lundi 17/02/2020, 20h30. Stade de la Tour, Saint-Quentin-sur-Isère.

J10. GSE – ASPTT 3 Sifac.

Lundi 17/02/2020, 20h00. Espagnac, Grenoble.

J10. CEA 2 Grenoble – ASPTT 1 La Poste.

Lundi 17/02/2020, 20h00. Stade Louis Galliard, La Tronche.

J10. Belledonne – CEA 1 ST.

Lundi 17/02/2020, 20h15. Jean Jullien, Sassenage.

J10. ASPTT 2 ST – Air Liquide :

Match reporté au 23/03/2020.

Exempt (17/02/2020) : ASPTT 2 ST.

RJ03. CD Varcès – Belledonne.

Lundi 24/02/2020, 20h30. Stade de la Tour, Saint-Quentin-sur-Isère.

RJ07. GSE – CEA 2 Grenoble.

Lundi 24/02/2020, 20h00. Espagnac, Grenoble.

RJ07. CEA 1 ST – Air Liquide.

Lundi 24/02/2020, 20h30. Paul Vieux-Melchior, Sassenage.



RJ02. Belledonne – ASPTT 1 La Poste :
Match reporté au 23/03/2020.

J11. CEA 1 ST – ASPTT 2 ST.
Lundi 09/03/2020, 20h30. Stade de la Dent de Crolles,
Crolles.

J11. CD Varcès – GSE.
Lundi 09/03/2020, 20h30. Stade de la Tour,
Saint-Quentin-sur-Isère.

J11. ASPTT 1 La Poste – Belledonne.
Lundi 09/03/2020, 20h00. Espagnac, Grenoble.

J11. Air Liquide – CEA 2 Grenoble.
Lundi 09/03/2020, 20h30. Paul Vieux-Melchior,
Sassenage.

Exempt (09/03/2020) : ASPTT 3 Sifac.

FOOT SENIOR A 8 ET ENTREPRISE, D1

Sous réserve équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.

J10. Métropolitains – Eybens.
Lundi 17/02/2020, 20h00. Bachelard, Grenoble.

Matches à jouer semaine du 17 au 20/02/2020

J10. Saint-Martin d'Uriage 1 – Jarrie-Champ.

J10. Deux Rochers 1 – Fasson.

J10. Exempt : Saint-Martin d'Hères.

Matches à jouer semaine du 09 au 12/03/2020

J11. Jarrie-Champ – Métropolitains.

J11. Eybens – Saint-Martin d'Hères.

J11. Saint-Martin d'Uriage 1 – Deux Rochers 1.

J11. Exempt : Fasson.

FOOT SENIOR A 8 ET ENTREPRISE, D2

Sous réserve équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.

J10. Umicore – Touvet-Terrasse.

Lundi 17/02/2020, 20h00. Bachelard, Grenoble

Matches à jouer semaine du 17 au 20/02/2020

J10. Saint-Paul-de-Varces – Deux Rochers 2.

J10. Fontaine Les Iles – Bilieu.

J10. Abbaye – Seyssins.

J10. Exempt : Saint-Martin d'Uriage 2.

Matches à jouer semaine du 09 au 12/03/2020

J11. Deux Rochers 2 – Fontaine Les Iles.

J11. Touvet-Terrasse – Abbaye.

J11. Saint-Martin d'Uriage 2 – Saint-Paul-de-Varces.

J11. Seyssins – Umicore.

J11. Exempt : Bilieu

COMMISSION FUTSAL

T. 04.76.26.87.74

REUNION DU MARDI 11 FEVRIER 2020

Présents : MM. CARRETERO C – GELMO B. - LOUIS J

Excusé(e)s : MUFFAT-JOLY M.J - SUEUR P.

La Commission Futsal rappelle aux clubs
qu'elle ne reçoit que sur rendez-vous

Adresse mail de la commission : futsal@isere.fff.fr

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre Mr CARRETERO Christophe : 06-99-88-64-01

COURRIERS :

- FO Rivois : ½ finale Coupe Départementale Futsal : FO Rivois / Arbre de vie : Le Dimanche 16/02/20 à 15h00 (gymnase Pierre Beghin, Moirans).
- As Fontaine : **Fontaine AS 1 / RC Alpin 2** : Le Dimanche 16/02/20 à 15h00 (Gymnase Jules Vallès, Fontaine).
- Futsal Club Voironnais : Lu et noté.

INFOS :

- **FO Rivois 1 / Futsal Picasso 1** : Reporté pour cause de priorité à la Coupe Départementale Futsal au Lundi 09/03/2020 à 20H15 (Gymnase SIS, Rives).



- **Formation éducateur futsal Module : INITIATION (sur 2 jours – 1° partie du Certificat Fédéral FUTSAL Base).**
Cette formation se déroulera le Samedi 22 et Dimanche 23 Février 2020 à Pont de Claix à la Maison des Associations- gymnase Victor Hugo.
Les inscriptions se font sur internet sur le site du DIF à la rubrique FORMATION.
- Les U17 ne peuvent jouer en séniors qu'avec le double surclassement **médical**.
- Tous les clubs de futsal jouant au plus bas niveau (D2) qui dépendent d'un club libre peuvent faire participer un maximum de 3 joueurs possédant une licence foot libre.

RAPPEL A TOUS LES CLUBS : les changements de dates des rencontres doivent nous être communiqués au minimum 10 jours avant la date de la rencontre par mail.

Coupe Départementale Futsal Séniors:

Tirage des ½ Finales :

FO Rivois / Arbre de vie : Le Dimanche 16/02/20 à 15h00 (gymnase Pierre Beghin, Moirans).
Equipe qualifiée pour la Finale Départementale Futsal qui aura lieu le 01/03/2020 : JOGA

Coupe Départementale Futsal Jeunes U13 ; U15 ; U18 et Féminines séniors:

Les Finales de Coupe Départementale se dérouleront le Dimanche 01/03/2020 au gymnase Reynières Bayard 10 rue Léo Lagrange 38100 Grenoble. Le club support est Futsall des Géants.

Licences ; protèges tibias et chaussures Futsal sont obligatoires.

Catégorie U13 : Présence au moins 45 minutes avant le début de vos rencontres.

- 9h30 : Futsall des Géants / FC Voiron-Moirans.
- 9h55 : FO Rivois / USVO.
- 10H20 : 3° et 4°
- 10h45 : Finale
- Remise des récompenses.

Catégorie U15 : Présence au moins 45 minutes avant le début de vos rencontres.

- 11h30 : Vallée du Guiers 1 / Vallée du Guiers 2.
- 11h55 : Mistral FC / FC 2A.
- 12h20 : 3° et 4°
- 12h45 : Finale
- Remise des récompenses.

Catégorie Séniors Féminines : Présence au moins 45 minutes avant le début de vos rencontres.

- 13h30 : FO Rivois / AS Grésivaudan.
- Remise des récompenses.

Catégorie U18 : Présence au moins 45 minutes avant le début de vos rencontres.

- 15h00 : Deux Rochers FC / JOGA.
- Remise des récompenses.

MERCI AUX CLUBS SUPPORTS DE CROLLES-BERNIN ; ESPOIR FUTSAL 38 ; NUXERETE FS 38 ET FUTSALL DES GEANTS AINSI QUE LEURS MUNICIPALITES POUR LA MISE A DISPOSITION DE LEURS INSTALLATIONS.



Championnat D1 :

3° journée :

Pays Voironnais / L'arbre de Vie 1 : Reporté à une date ultérieure.

10° journée (du 10 /02/2020 au 16/02/2020)

Arbre de Vie 1 / FC Voironnais 1 : Reporté à une date ultérieure.

FO Rivois 1 / Futsal Picasso 1 : Le Lundi 09/03/2020 à 20H15 (Gymnase SIS, Rives).

Nuxerete FS 38 1 / Vie et Partage 2 : Le samedi 15/02/2020 à 20h (Gymnase Charles de Gaulle Noyarey)

Exempt / JOGA 2

Championnat D2 :

3° journée :

Espoir Futsal 38 2 / Nuxerete Fs 38 2 : Date à définir (gymnase de St Alban de Roche).

10° journée (du 10 /02/2020 au 16/02/2020)

Fontaine AS 1 / RC Alpin 2 : Le Dimanche 16/02/20 à 15h00 (Gymnase Jules Vallès, Fontaine).

Crolles FC 3 / Mistral Grenoble 1 ; Le samedi 15/02/2020 à 19h (gymnase le Cube à Bernin)

Nuxerete FS 2 / Espoir Futsal 38 2 : Le samedi 15/02/2020 à 17h30 (gymnase Charles De Gaulle Noyarey)

Exempt / Futsall des Géants 2

COMMISSION DES REGLEMENTS

TEL 04 76 26 82 96

REUNION DU MARDI 11 FEVRIER 2020

Présent(e)s : Mme A. BLANC - MM. BOULORD, HUGOT, GALLIN, REPELLIN.

Absents excusés : MM. ROBIN, PINEAU.

EDUCATEUR D1-D2

FORMAFOOT BIEVRE VALLOIRE : M. Nicolas BOURDAT remplace M. Fabrice MERLIN à compter de ce jour.

COURRIERS

GUC FOOTBALL FEMININ : comme vous le précisez dans votre courrier en référence à l'art.18-4 des R.G. du District Isère de Football, un joueur ou une joueuse licencié(e) après le 31 janvier, peut évoluer dans les divisions inférieures à la division supérieure du District Isère de Football (D1).

AS SEREZIN DE LA TOUR : Vous pouvez faire joueur 3 Joueurs U11 en catégorie U13.

Voir tableau pour les compétitions (PV 452 DU 19.09.2019).

TERRAIN SUSPENDU

- L'équipe de VILLEFONTAINE est priée de nous communiquer pour le lundi **02/03/2020** au plus tard le lieu de la rencontre D2-B : VILLEFONTAINE / VALLEE DE LA GRESSE du 15/03/2020.



DECISIONS

N°81 : UNIFOOT 2 / REVENTIN 3 – COUPE L. GROS BALTHAZARD – MATCH DU 09/02/2020.

La Commission, pris connaissance des réserves d'avant match du club de UNIFOOT 2 pour les dire recevables : Joueurs brûlés.

1^{ère} partie :

Considérant ce qui suit :

- La vérification des feuilles de match des équipes supérieures du club de REVENTIN évoluant en D2, POULE C et D3, POULE D.
- Ce club a respecté les dispositions de l'article 22 des Règlements Sportifs du District Isère Football. 1 joueur à 9 matchs, 1 joueur à 8 matchs.

2^{ème} partie :

- La vérification des feuilles des derniers matchs des équipes supérieures du club REVENTIN. Il s'avère que ce club a respecté les dispositions de l'article 22 des Règlements Sportifs du District Isère Football.
- La dernière rencontre officielle contre DOLOMIEU a eu lieu le 26/01/2020 et VAREZE 2 le 15/12/2019.
- Sur ces feuilles de match, ne figure aucun des joueurs ayant évolué lors de ce match.

Par ces motifs, la CR rejette les réserves d'avant match comme non fondées et dit que le match doit être homologué selon le score acquis sur le terrain.

Dossier transmis à la commission compétente aux fins d'homologation.

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée, ou télécopie, avec en tête du club dans ces deux cas ou par courrier électronique envoyé de l'adresse mail officielle du club, devant la commission d'Appel du District Isère Football, dans un délai de 7 jours, dans le respect de l'article 36 des Règlements Sportifs du District Isère Football de l'Isère.

N°82 : TURCS DE LA VERPILLERE 2 / CVL 38 2 – CHALLENGE L. GROS BALTHAZARD – MATCH DU 09/02/2020.

La Commission, pris connaissance de la réserve d'avant match du club de CVL38 2 pour la dire recevable : Joueurs brûlés.

1^{ère} partie :

Considérant ce qui suit :

- La vérification des feuilles de match de l'équipe supérieure du club de TURCS DE LA VERPILLERE évoluant en D3, Poule C
- Le club a respecté les dispositions de l'article 22 des Règlements Sportifs du District Isère Football : 2 joueurs à 8 matchs.

Par ce motif, la CR rejette la réserve d'avant match comme non fondée et dit que le match doit être homologué selon le score acquis sur le terrain.

Dossier transmis à la commission compétente aux fins d'homologation.

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée, ou télécopie, avec en tête du club dans ces deux cas ou par courrier électronique envoyé de l'adresse mail officielle du club, devant la commission d'Appel du District Isère Football, dans un délai de 7 jours, dans le respect de l'article 36 des Règlements Sportifs du District Isère Football de l'Isère.

N°83 : FC ECHIROLLES / ST GEOIRE EN VALDAINE – U18 – D2 – poule B – MATCH DU 08/02/2020

Dossier ouvert pour match non joué.

Considérant ce qui suit :

- Rapport de l'arbitre
- Courrier du FC ECHIROLLES
- Courrier de SAINT GEOIRE EN VALDAINE

Par ces motifs, la CR donne match perdu par pénalité au club d'ECHIROLLES pour en reporter le bénéfice au club de ST GEOIRE EN VALDAINE.

X : (-1 (moins un) point, 0 (zéro) but)

X : (3 (trois) points, trois (3) buts)



Dossier transmis à la commission compétente aux fins d'homologation.

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée, ou télécopie, avec en tête du club dans ces deux cas ou par courrier électronique envoyé de l'adresse mail officielle du club, devant la commission d'Appel du District Isère Football, dans un délai de 7 jours, dans le respect de l'article 36 des Règlements Sportifs du District Isère Football.

N°84 : FORMAFOOT BIEVRE VALLOIRE 2 / LCA FOOT 38 1 - SENIORS - D4 - POULE C – MATCH DU 09/02/2020

La Commission, pris connaissance des réserves d'avant match du club de LCA FOOT 38 pour les dire recevables : Joueurs brûlés.

1^{ère} partie :

Considérant ce qui suit :

- La vérification des feuilles de match des équipes supérieures du club de FORMAFOOT BIEVRE VALLOIRE 1 évoluant en D2, POULE B.
- Ce club a respecté les dispositions de l'article 22 des Règlements Sportifs du District Isère Football.

1 joueur à 10 matchs, 1 joueur à 6 matchs,

2^{ème} partie :

- L'équipe 1 du club FORMAFOOT BIEVRE VALLOIRE a disputé une rencontre le même jour (le 09/02/2020) à ST GEORGES DE COMMIERS,

Par ces motifs, la CR rejette les réserves d'avant match comme non fondées et dit que le match doit être homologué selon le score acquis sur le terrain.

Dossier transmis à la commission compétente aux fins d'homologation.

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée, ou télécopie, avec en tête du club dans ces deux cas ou par courrier électronique envoyé de l'adresse mail officielle du club, devant la commission d'Appel du District Isère Football, dans un délai de 7 jours, dans le respect de l'article 36 des Règlements Sportifs du District Isère Football de l'Isère.

CLUBS NON A JOUR DE TRESORERIE AU 15 JANVIER 2020

(Clubs débiteurs de plus de 100 €)

17-3 – Procédures et Sanctions :

En cas de défaut de paiement, le dossier du club est transmis à la commission des Règlements, laquelle effectue une mise en demeure par courrier électronique avec accusé de réception ainsi que par le Site Internet du District. Tous les frais de procédure de recouvrement sont imputés aux clubs. Le club redevable des sommes dues au District a un délai total de 4 semaines à compter de l'émission initiale du relevé de compte pour régulariser définitivement sa situation. En cas de non régularisation, il est pénalisé par la Commission Départementale des Règlements, d'un retrait de 3 points au classement de toutes les équipes du club qui disputent un championnat organisé par les instances du District avec classement.

Les clubs ci-dessous se voient retirer 3 (trois) points supplémentaires au classement concernant toutes leur équipes en vertu de l'article 17.3 du règlement financier (ci-dessus), avec date d'effet le 11 Février 2020.

582053 VIRIEU FUTSAL R.C.

664082 UMICORE FOOT

CLUBS NON A JOUR DE TRESORERIE A LA LAURAFoot

Relevé n° 2

Ci-dessous les clubs sanctionnés par la Commission Régionale des Règlements de 6 (Six) points au classement de l'équipe évoluant au niveau le plus élevé, conformément à l'article 47 des Règlements de la LAuRAFoot :

533035 AJAT VILLENEUVE

PRESIDENT

Jean Marc BOULORD

06 31 65 96 77

SECRETAIRE

Aline BLANC



COMMISSION SPORTIVE ET COUPES

RÉUNION DU 11 FEVRIER 2020

Présents : A. Brault/L. Mazzoleni /G.Bouat/ D.Guillard / D.Marchal /B.Buosi / C.Maugiron

Absent : A.Remli

Adresse mail de la commission : sportive@isere.fff.fr

Courrier de Rives : Candidature pour les finales seniors : Pour information, il peut avoir 3 matchs maximum suivant l'organisation.

Arrêté Municipal : St Hilaire de la Cote

U10 U10/U11 U 11

U10 / U11 : Poule X VERSAU devient TULLINS 2 et TULLINS 2 devient VERSAU

Responsable Claude MAUGIRON Tél : 07 77 20 71 86

U13

Rappel à tous les clubs concernant les horaires de matchs : merci de passer par footclubs

D4 poule F : Forfait général de VINAY 2

Poule CR : Le calendrier du critérium ligue étant connu, la commission programme pour cette poule Cr du District la journée 8 le mercredi 18 mars, la journée 9 le 9 mai, la journée 10 le 7 mars, la journée 12 le 25 avril, la journée 14 le 13 juin.

Challenge National : Liste des 16 équipes qualifiées pour la finale départementale du 4 avril sur un site à déterminer : ECHIROLLES, EYBENS 2, 2 ROCHERS, VILLENEUVE, ST MARTIN D'HERES, SEYSSINET, USVO, GF38, ST MARCELLIN, VOREPPE, CHABONS, TOUR ST CLAIR, DOMARIN, BOURGOIN, UNI FOOT, REVENTIN EYBENS 2.

Responsable Daniel GUILLARD, tel : 06 87 34 22 88

U15 A 11

Rappel à tous les clubs concernant les horaires de matchs : merci de passer par footclubs

Le tour de cadrage du 22 février 2020 de la coupe PIERRE DUBOIS est consultable sur le site.

Responsable : DAN MARCHAL, Tel : 06.24.79.26.38

U18

Rappel à tous les clubs concernant les horaires de matchs : merci de passer par footclubs

Le tirage des coupes Albert BROUTY et Noel PILOT seront consultables sur le site en fin de semaine D2 Poule B Match du 08/02/20 Echirolles 3 / St Geoire en Valdaine dossier transmis à la commission des règlements

D3 Poule G : Forfait Général de Reventin 2

Responsable B. BUOSI, tel : 06.74.25.85.94

U20

Rappel à tous les clubs concernant les horaires de matchs : merci de passer par footclubs

Responsable B. BUOSI, tel : 06.74.25.85.94

SENIORS

Rappel à tous les clubs concernant les horaires de matchs : merci de passer par footclubs

Le Président
L. Mazzoleni



STADES MUNICIPAUX GRENOBLOIS

PLANNING WEEK-END

DU VENDREDI 21 FÉVRIER 2020 AU LUNDI 24 FÉVRIER 2020

STADE PAUL ELKAIM - TERRAIN FOOTBALL (GAZON)

samedi 22 février 2020

Match R1

GF38 2/FC CHASSIEU DÉCINES à 18h00

STADE SALVADOR ALLENDE - TERRAIN FOOTBALL (SYNTH.)

vendredi 21 février 2020

Match Vétérans FC2A/AC SEYSSINET à 20h00

STADE PORTE VILLENEUVE - TERRAIN FOOTBALL (SYNTH.)

dimanche 23 février 2020

Match seniors R3

AJAT VILLENEUVE/FC VÉNISSIEUX 2 à 15h00

STADE RAYMOND ESPAGNAC - TERRAIN N°2 FOOTBALL (SYNTH.)

vendredi 21 février 2020

Match Vétérans

GSE/FC ST MARTIN D'HÈRES 2 à 20h00

lundi 24 février 2020

Match Foot Entreprise

GSE/CEA 2 à 20h00

STADE VERCORS - TERRAIN N°1 FOOTBALL (SYNTH.)

samedi 22 février 2020

Match U20 R1

GF38/FC BOURGOIN JALLIEU à 15h00

dimanche 23 février 2020

Match Féminines Cp Rhône-Alpes

GF38 2/ETS CHILLY à 11h30

Match D2 Féminines

GF38/OGC NICE à 14h30

STADE ARGOUGES - TERRAIN SYNTHETIQUE

dimanche 23 février 2020

Match U15 D3

GF38 FILLES 3/SILLINGY à 10h00

STADE VILLAGE OLYMPIQUE - TERRAIN SYNTHETIQUE

dimanche 23 février 2020

Match seniors D4

USVO/FC BOURG D'OISANS à 15h00

COMMISSION TECHNIQUE

MARDI 11 FEVRIER 2020

Retour sur les Plateaux Futsal des Clubs Labellisés

Date : Samedi 1^{er} Février 2020

Lieux : Isle d'Abeau pour les U8/U9 et Bernin pour les U10/U11.

Ces plateaux Futsal sur les catégories du Foot d'Animation permettent aux clubs labellisés de se retrouver et de se faire rencontrer des clubs n'évoluant pas dans les mêmes secteurs géographiques.

Malgré quelques modifications de plannings liées à la présence de clubs n'étant pas inscrits, les clubs organisateurs ont fait preuve d'adaptation afin que chaque équipe puisse jouer sur un temps de jeu cohérent.

L'état d'esprit ainsi que le niveau des rencontres ont contribué à cette belle journée, les enfants faisant preuve de bonnes intentions de jeu sur cette pratique Futsal qui leur est pourtant moins habituelle que la pratique en extérieur.



La Commission Technique du District rappelle aux clubs ayant participé à cette belle fête du Football d'Animation que ces actions rentrent pleinement dans le cadre des obligations des clubs Labellisés et remercie plus particulièrement les clubs de Isle d'Abeau et Crolles Bernin pour leur investissement lors de l'accueil de ces plateaux.



INFO : Les sessions de Formations ci-dessous sont complètes !

Cff1 du 24 au 27 février 2020
Cff3 du 9 au 13 mars 2020
Modules U9 et U11 de mars 2020
Cff2 du 14 au 17 avril 2020

FORMATION FUTSAL DECOUVERTE

**LES 22 ET 23 FEVRIER 2020 A PONT DE CLAIX A PONT DE CLAIX
PENSEZ A VOUS INSCRIRE – IL RESTE DES PLACES**

CERTIFICATION CFF3 19 FEVRIER 2020

Lieu Sassenage

Liste des inscrits :

Nom prénom	Club d'inscription à la Formation
AHANGA Tshenge	A. S. PONTCHARRA
AIT OUARET Abdelkader	F.C. D'ECHIROLLES
AZIZI Mohamed	UNITE S. VILLAGE O. GRENOBLE
BAKHALK Mehdi	O.C. D'EYBENS
BOUHAZAMA Kamal	UNITE S. VILLAGE O. GRENOBLE
BRIET Loic	CANDIDAT
BUISSON Emanuel	FORMAFOOT BIEVRE VALLOIRE

CAM Metin	A.S.F. PORTUGAIS
CAZES Corentin	O. ST MARCELLIN
CHAVANT Richard	F.C. COTE SAINT ANDRE
COCUZZA Davy	U.S. JARRIE CHAMP
COSNARD Josselin	F.C. BALMES NORD ISERE
DE HARO Antoine	ASSOCIATION SPORTIVE VEZERONCE HUERT
DEBOULLE Serge EXCUSE	ASF PORTUGAIS
DESPLANCHES Anthony	F.C. SEYSSINS
DONOSO Claudio	A.J.AT. VILLENEUVE GRENOBLE
DONOSO Marcelo	O.C. D'EYBENS
EHRET Alexandre	CVL 38 FOOTBALL CLUB
GERVASONI Jean Francois	F.C. DES QUATRE MONTAGNES
GHARBI Aymen	GRENOBLE FOOT 38
GUERRAICHE Ghoulème	SAINT MARTIN D'HERES F. C.
IMOUNGA Louis	A. S. PONTCHARRA
LA ROCCA Hugo	ENT.S. DU RACHAIS
MECCA Gaetan	GIERES
MECHATI Farouk	MISTRAL F.C. GRENOBLE
MERLIN Axel	FORMAFOOT BIEVRE VALLOIRE
RAIMO Jean Luc	RAIMO
SYLLA Mohamed	SAINT MARTIN D'HERES F. C.
VALADA Christophe	E.S. DE MANIVAL A ST ISMIER
VARELAS Michael ANNULE	F.C. VALLEE DE LA GRESSE
VARGAS Cedric	U. S. BEAUVOIR ROYAS
VIVACQUA Lucie	CLAIX F.
WARRAK Samir	SAINT MARTIN D'HERES F. C.

FORMATION CFF1 24 AU 27 FEVRIER 2020

Lieu ECHIROLLES

Liste des inscrits :

NOM PRÉNOM	CLUB D'INSCRIPTION À LA FORMATION
BERNARD COLOMBAT SEVERINE	A.S. CESSIEU
BOUHAREB NOURDDINE	U.S. CHATTOISE
BOUDE MELVIN	O.C. D'EYBENS
BOUDIAF AHMED	F.C. D'ECHIROLLES
BOUTIN HUGO	A. S. VER SAU
BUTIN LEO	A. S. VER SAU
CHARDON MATTHIAS	GRENOBLE FOOT 38
CHENAVIER DIDIER	U. S. BEAUVOIR ROYAS
DA CRUZ MIGUEL	F.C. SEYSSINS
DE RIEMACKER MELISSA	GRENOBLE FOOT 38

DELBOS ROBIN	A.S. D'OYEU
DIACKO ADAMA	GRENOBLE FOOT 38
DIALLO CHEICK	F.C. D'ECHIROLLES
FABBRI ENZO	A.S. D'OYEU
FERHI ZAHI	F.C. D'ECHIROLLES
FONTAINE AUDRIC	C.S. VOREPPE
GRAND DORIAN	U. S. BEAUVOIR ROYAS
GUILLARD DAMIEN	CLAIX F.
LORENZI MANUELA	F.C. SUD ISERE
MACHADO LUDOVIC	ST. CHABONNAIS
MARTINS NUNES ISABEL	CLAIX F.
PEREIRA ELISABETE	U.OUVRIER PORTUGAL ST MARTIN
PIOMBO AURELIEN	U. S. BEAUVOIR ROYAS
POTDEVIN ANTOINE	C.S. VOREPPE
RABIER YOAN	F.C. VALLEE DE LA GRESSE
REVIAL THEO	A.C. SEYSSINET PARISSET
REYMOND PAUL	F.C. CROLLES BERNIN
SALOS KILLIAN	MJC ST HILAIRE DE LA COTE
SAUNIER KEVIN	A.S. CESSIEU
WAZABI ANAIS	GUC FOOTBALL FEMININ
ZARZOUR MUSTAPHA	F.C. SEYSSINS

FORMATIONS 2019-2020

Inscription aux certifications

2018-2019	2019-2020
<p>1^{ère} inscription : automatique par le District suite à la formation initiale</p>	<p>1^{ère} Inscription : <u>en ligne sur notre site (rubrique formations)</u> par le club ou le stagiaire suite à la formation initiale</p> <p>Date butoir inscription : J- 40 de la date de la certification Maximum : 3 éducateurs par club Retour rapport stage : J-10</p>
<p>2^{ème} inscription ou plus (suite à échec au 1^{er} passage ou absence) : demande de réinscription par mail au District</p>	<p>2^{ème} inscription ou plus (suite à échec au 1^{er} passage ou absence) : <u>Inscription en ligne sur notre site (rubrique formations)</u> par le club ou le stagiaire</p> <p>Date butoir inscription : J- 40 de la date de la certification Maximum : 3 éducateurs par club Retour rapport stage : J-10</p>

Important : Ne sont acceptés que 2 ou 3 candidats du même club par formation

**INFORMATION IMPORTANTE CONCERNANT LES INSCRIPTIONS EN FORMATIONS
(CFF, MODULES COMPLEMENTAIRES)**

Note officielle de l'IFF et de la DTN Tout détenteur d'une licence dirigeant souhaitant s'inscrire à une formation d'éducateur (CFF- Modules complémentaires) devra fournir un certificat médical de « non contre-indication à la pratique et à l'encadrement du football » datant de moins d'un an.

